

BIENVENUE À MILAN

LIVRET D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Bienvenue,

Vous venez d'emménager à Milan.

Toute la municipalité, le conseil municipal et les employés vous souhaitent la bienvenue !

Vous trouverez dans ce livret d'accueil les renseignements essentiels qui concernent votre quotidien à Milan.

Notre histoire

Milan, c'est un petit et calme village qui se trouve à moins d'une heure de route à l'est de Sherbrooke et à 26 kilomètres de Lac-Mégantic, situé au pied des Appalaches et peuplé de quelque 350 Milanoises et Milanois. Le territoire de Milan recouvre 130 kilomètres carrés de terres boisées.

La municipalité de Milan fait partie de la Municipalité régionale de comté du Granit dans la région administrative de l'Estrie. On y arrive par la route 214.

Milan a été fondé au milieu du XIX^e siècle par des colons écossais, mais aujourd'hui la plupart des résidents de la municipalité sont des francophones.

Par ailleurs, c'est à Milan que s'est déroulée la conclusion de l'histoire légendaire de Donald Morrison, le célèbre hors-la-loi de Mégantic, héros des fermiers écossais de la région à la fin du XVIII^e siècle. Cet homme, surnommé The Megantic Outlaw, repose au cimetière Gisla, en retrait du village (notons que l'on identifie parfois ce Robin Hood québécois comme Morrison - avec les deux lettres s). On l'a surnommé The Megantic Outlaw, parce que c'est dans la rue principale de l'endroit qu'il a tiré le coup fatal sur le constable Jack Warren, chargé de l'arrêter pour cause d'incendie criminel et tentative de meurtre.

Milan s'est fait connaître comme une halte ferroviaire, destinée à l'embarquement du bois fraîchement scié. La construction d'une nouvelle ligne entre Scotstown et Cookshire, au point de jonction de trois « townships » : Hampden, Whitton et Marston, accélère sa fondation en 1877.

Référence: cantondelest.com

Si cela vous intéresse d'en savoir plus sur l'histoire de Milan, vous pouvez vous référer au livre de M. Duncan McLeod disponible à la bibliothèque.

Saviez-vous que:

- le Cimetière Gisla ainsi que le Parc Morrison ont été désignés par la municipalité comme site du Patrimoine?
- la première famille qui arriva en 1854 fut celle de Norman MacDonald avec sa femme Janet et leurs enfants, John, Roderick, Neil, Ann et Bella.
- le premier canadien-français à vivre ici fut J.B.Ouellette.

MOT DU MAIRE

Bonjour et bienvenue à Milan,

Il me fait plaisir de vous accueillir dans notre beau petit village.

Vous y découvrirez un décor plaisant et un environnement plein de vie active avec sa petite église, son parc municipal, sa bibliothèque, son local des loisirs, son Centre d'interprétation Donald Morrison ainsi que ses différents regroupements de bénévoles tels que l'ACGM (Association Culturelle des Gens de Milan), les Cuisines Collectives, le Comité des Loisirs, le Comité de développement etc...

J'espère que vous vous plairez chez-vous !

Jacques Bergeron, maire

Les conseillers municipaux

Jacques Bergeron,maire

Bianka Côté,siège #1

Michel Rancourt,siège #2

Louiselle Gazaille Rouillard,siège #3

René Turcotte,siège #4

Francine Ross,siège #5

Julie Ferland,siège #6

Les employés municipaux

Sylvia Roy,Directrice générale, sec-très.

Marie-Pier Boulanger,Adj. Administrative

Jean-François Boulet,Inspecteur en
bâtiment et environnement

Michel Bureau,Inspecteur en voirie

Yvon Robert,voirie

Marylou St-Pierre, adjointe à la direction
et à l'inspection municipale

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Plusieurs organismes de Milan animent la communauté et intéressent des gens de tous les âges et de tous les intérêts, comme l'Association culturelle des gens de Milan, le Comité de développement de la municipalité de Milan, le Comité des loisirs de Milan et le Comité de la bibliothèque de Milan.

SERVICES MUNICIPAUX ET AUTRES SERVICES

BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal et son personnel sont au service des citoyens. Le bureau municipal est ouvert au public du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 12h00 à 16h30.

403, rang Sainte-Marie, Milan

Site internet : www.munmilan.qc.ca

Adresse courriel : munmilan@munmilan.qc.ca

Téléphone : 819-657-4527

Pour tous vos travaux de construction, rénovation, démolition ou autres travaux, vous devez obtenir un permis. L'inspecteur en bâtiment et environnement est présent au bureau municipal tous les lundis.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est intégrée au Réseau Biblio de l'Estrie, ce qui permet aux gens de tous âges d'avoir accès à une banque importante de documents, livres, romans, documentaires, etc.

La bibliothèque municipale est ouverte à tous les mardis de 18h à 20 h.

<https://www.reseaubiblioestrie.qc.ca>

405, rang Sainte-Marie, Milan



ACTIVITÉS DE L'A.C.G.M.

Nous offrons un dîner une fois par mois, une salle de métier et machine à coudre sont à la disponibilité de la communauté, café-rencontre de septembre à mai, on organise divers ateliers de peinture sur bois, couture, etc...selon les demandes, voyage de groupe, des bingos et on participe à la réalisation du Souper Canadien et on s'implique à diverses activités offertes par la communauté. Si vous êtes intéressé à joindre notre équipe, vous êtes les bienvenus.

Julie Ferland prés. 581-999-1302

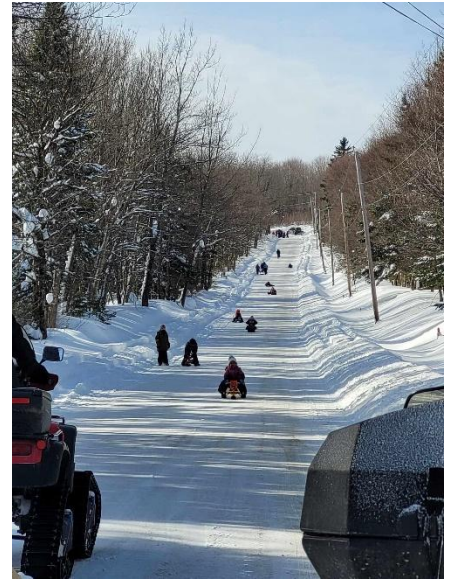
Gisèle Bédard sec. 819-657-4904

Administratrices : Raymonde Champoux, Louiselle Rouillard,
Gervaise Roy, Nicole Morin, Jackie Roy.



COMITÉ DES LOISIRS

Diverses activités sont offertes à la population, selon la période de l'année telles que la Fête Nationale du Québec, fête de Noël pour les enfants et bien plus encore ...



Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans notre Municipalité, si vous êtes intéressé à devenir bénévole, vous pouvez communiquer avec nous au 819-657-4527 ou par courriel : munmilan@munmilan.qc.ca

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

La Municipalité de Milan a une entente avec le service incendie de la Municipalité de Nantes. Le service de police est assuré par la Sûreté du Québec et le service 9-1-1 accueille les appels d'urgence.

La Municipalité de Milan a adopté en novembre 2019, un plan d'intervention pour les mesures d'urgence. Il est très important de compléter le formulaire ci-joint pour la sécurité civile et le retourner au bureau municipal ou par courriel : munmilan@munmilan.qc.ca

SERVICE D'ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE- CAUCA



- Sécurité publique (Ex. inondations, alertes météo, pannes d'électricité, avis d'ébullition) ;
- Travaux publics (Ex. déneigement, fermeture de route, bris d'aqueduc) ;
- Loisirs, culture et vie communautaire (Ex. périodes d'inscription, événements spéciaux) ;
- Informations générales (Ex. vidange des fosses septiques, cueillette des ordures, paiement des taxes).

Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications : téléphone, mobile, SMS ou courriel.

Vous pouvez vous inscrire sur le site de la Municipalité de Milan, dans la section Ma Municipalité/Cauca.

Vous pouvez également passer au bureau municipal, sur les heures d'ouverture, afin de vous aider à vous inscrire.



**SERVICE D'IMPARTITION
DES APPELS
MUNICIPAUX**
Une porte d'entrée unique
pour les appels citoyens

Motivée par une volonté de bien répondre aux besoins des citoyens et plaçant le service à la clientèle au cœur de ses préoccupations, la municipalité de

UTILISE CE SERVICE.



Composez le **3-1-1**
ou le

Des agents de service à la clientèle vous répondront !

L'église Saint-Ambroise

L'église au cœur du village, bâtie par nos ancêtres, fait partie de la paroisse Saint-Joseph-des-Monts. À tous les samedis soirs, à 19h, une célébration est offerte, en plus des autres services, soient baptême, premiers sacrements, mariage ou funérailles. À l'intérieur, le Musée Saint-Ambroise s'y trouve, ouvert au public avec un guide, de juin à septembre et en tout temps les samedis. Un dépliant explicatif et numéroté vous aide. Une magnifique œuvre d'art, unique, du sculpteur Jacques Bourgault de renommée internationale, vaut le déplacement.



Un défibrillateur est accessible en tout temps au garage municipal au : 200, rue Saint-Ambroise et un dans la salle communautaire accessible seulement lors d'événement.



ÉGOUTS ET INSTALLATIONS SEPTIQUES

La zone urbaine de la municipalité est desservie par le réseau d'égout et les eaux usées sont traitées à la station d'épuration. En zone rurale, la vidange des fosses septiques est effectuée selon le calendrier déterminé par la MRC du Granit. Un mémo est envoyé en même temps que l'envoi de la taxation en début d'année.

COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

La cueillette des ordures ménagères et des matières recyclables se fait aux 2 semaines via des bacs roulants. Une fois par année au printemps, une collecte de gros rebuts est prévue pour vous débarrasser d'objets tels meubles, matelas, objets métalliques (électroménagers, chauffe-eau, plomberie, etc), pneus avec roues. Vous référez à la municipalité pour obtenir un calendrier des cueillettes ou sur le site internet de la municipalité.

COMPOSTAGE

La Municipalité de Milan a opté pour la méthode de compostage domestique. Voir la section compostage sur notre site internet, pour avoir plus d'informations.

Vous pouvez aussi, consulter le site internet de Recyc-Québec :

www.recy-quebec.gouv.qc.ca



Pour les débris de construction, vous pouvez vous adresser auprès du bureau municipal pour connaître les fournisseurs de location de conteneurs et autres services de débarras des matières encombrantes.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET LOCAL DES LOISIRS

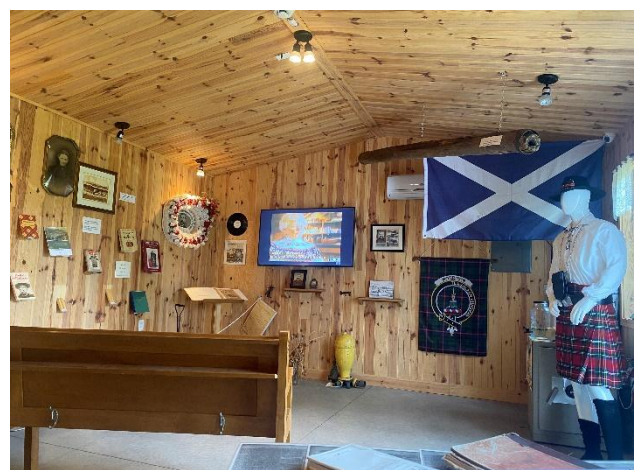
La salle communautaire de la municipalité de Milan est située au : 405, rang Sainte-Marie.

Le local des loisirs de la municipalité de Milan est situé au sous-sol du : 101, route 214, demandez le calendrier des activités au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité; www.munmilan.qc.ca

Il est possible de faire la location du centre communautaire. Pour tous renseignements, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 819-657-4527.

AIRES DE JEUX ET PARCS

Le centre d'interprétation Donald Morrison est situé au : 891, chemin Gisla. Une halte y est également aménagée. Horaire d'ouverture variable.



La municipalité a un module de jeux pour enfants et des jeux d'eau au centre communautaire : 405, rang Sainte-Marie.



SALLE DES LOISIRS

La salle des loisirs est située au : 101, route 214. Les heures d'ouverture sont chaque vendredi de 19h à 22h. Plaisir garanti !



Saviez-vous que votre propriété est située dans la première Réserve internationale de ciel étoilé au monde et qu'un règlement municipal encadre les éclairages extérieurs ?

Merci de vérifier vos luminaires afin de réduire la pollution lumineuse et ses nuisances.

ÉTAPE 1 Avez-vous des éclairages similaires à l'extérieur de votre résidence ?



Sentinelle



Appliqué mural vitré



Projecteur inclinable



Projecteur à ampoules



Lumière blanche

Le saviez-vous ?

Ces éclairages :

- nuisent à la qualité du ciel étoilé de la région ;
- sont une source de nuisances pour les voisins et pour la faune ;
- attirent plus d'insectes chez vous.

ÉTAPE 2 Remplacez-les par des éclairages conformes à la réglementation.



Données d'éclairage	
Luminosité	500 lumens
Apparence de la lumière	
	Chaud
	2200 K
	Froid

Orientation et couleur

- Un luminaire qui éclaire uniquement vers le sol. Pas vers le ciel, ni les côtés.
- Une lumière d'apparence jaune-orangé.

ÉTAPE 3 Éteignez les lumières extérieures non essentielles en fin de soirée.

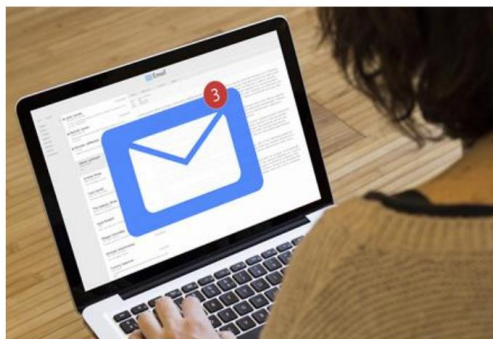
Tout comme on éteint les lumières en quittant une pièce, il est tout aussi logique de le faire à l'extérieur lorsqu'elles ne sont pas nécessaires.



Quand vient le temps d'aller au lit, laissez la nature se reposer elle aussi !

Vous désirez recevoir vos comptes de taxes et autres informations par courriel ?

Rien de plus simple, vous devez remplir le formulaire de consentement.



Vous désirez obtenir votre compte de taxes par courriel ?

Rien de plus simple, rendez-vous sur notre site internet, section Services en ligne (menu à gauche)/formulaire de consentement



Licences- Chiens et chats

La municipalité de Milan assure l'enregistrement des chiens et des chats.

Nous vous invitons à consulter notre site internet, section Vie Citoyenne, Enregistrement des chiens et des chats pour en savoir plus.